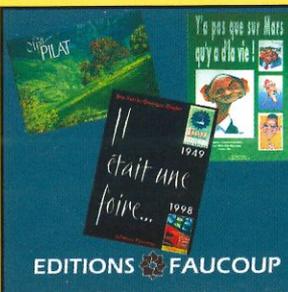


Saint-Romain-Lachalm





EDITIONS FAUCOUP
 Beaux-livres régionaux
 Edition à compte d'auteur
 Cartes Postales
 Reportages photographiques
 Travaux d'imprimerie
 29 Cours Marin 42152 L'HORME
 Tél : 04 77 22 41 07 Fax : 04 77 22 41 26
<http://www.mes-adresses.com/editionsfaucoup>
 e-mail : editionsfaucoup@wanadoo.fr

BURORO1

Copieurs - Télécopieurs
 Machines à écrire
 Bureautique informatique
 5, place J. Plotton
 42000 St-Etienne - **04 77 32 50 60**
 42300 Roanne - **04 77 70 85 90**

VENTE - LOCATION - SAV
TOSHIBA

INSPECTION VIDEO DES CANALISATIONS
 VIDANGES FOSSES SEPTIQUES - CURAGES EGOUTS
 NETTOYAGES CUVES A MAZOUT - NETTOYAGES INDUSTRIELS
 EVACUATION DES DECHETS SPECIAUX

LRA
 SARL LAURENT RABY ASSAINISSEMENT

Z.I. de la Silardière - 42500 Le Chambon-Feugerolles
 Tél. 04 77 61 15 15 - Fax 04 77 56 23 27

SEEE S.E.E.E. RHÔNE-ALPES / AUVERGNE
 Société d'Etudes & d'Entreprises Electriques

16 rue du Fraisse 43220 DUNIERES
 Tél : 04 71 61 74 00 Fax : 04 71 61 97 74

- Electricité : courants forts (MT-BT-Postes livraison, etc)
 courants faibles (détection incendie, intrusion, réseaux informatiques..)
- Cablagés d'armoires (électriques, automates, etc...)
- Automatismes, supervision • Eclairage public et réseaux
- Entretien et maintenance • Activités industrielles et tertiaires



CARRELAGES
 Revêtements de sols
Jean-Marc BONNET

La Rive - 43200 YSSINGEAUX
 Tél. : 04 71 65 57 24
 Fax : 04 71 65 51 43
 Siret 382 147 981 00023

Jean-François ROUCHON

TERRASSEMENTS - TRAVAUX PUBLICS
 _____TIR DE MINE_____

2, rue de Rochefoy - 43220 DUNIERES
 Tél. 04 71 61 90 29 - Fax 04 71 61 90 43

FOREZ COMBUSTIBLES

TÉL. : 04 77 30 21 66

42480 LA FOUILLOUSE

Platerie - Peinture - Isolation
EURL Denis JARDY

L'Étoile 42220 Dunières
 Tél/Fax : 04 71 61 91 08
 Portable : 06 07 39 23 98

EGET
 Société Nouvelle

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 TRAVAUX PUBLICS
 8, chemin des Cinq-Chemins
 BP 16 - 42011 SAINT-ETIENNE Cedex 2
 Tel. 04 77.43.21.43 - Télécopie 04 77.43.21.59



GRUPE
FORCLUM



AFAQ N° 1998/10671



43620 ST-ROMAIN-LACHALM
 Tél. 04 71 61 23 49
 43190 TENCE
 Tél. 04 71 65 42 13
 Fax 04 71 65 43 47

BASTIN CHRISTIAN

PLOMBERIE - SANITAIRE
 CHAUFFAGE - ZINGUERIE
 RAMONAGE - COUVERTURE
 DÉMOUSSAGE TOITURES

LE MOT DU MAIRE

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE :

PRÉOCCUPATION D'AUJOURD' HUI POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE DEMAIN .

L'intercommunalité , il y a quelques années proposée , tend à prendre un caractère obligatoire ; les lois Voynet et Chevènement préconisant un maillage du territoire et ce sans exception .

Ainsi , avant la fin de cette année , chaque commune devrait être membre d'une communauté de communes ;

De part sa volonté, ou contrainte par la loi ,ce qui ne devrait pas faciliter la mise en commun de certaines compétences .

Plusieurs communautés de communes regroupées formeront un pays (actuellement l'arrondissement) . Il serait vain de croire que ce sont les structures administratives qui font un pays . Certes , l'économie et l'urbanisme le façonnent et l'équipent ; Mais le pays , bassin de vie et d'emploi , est le résultat d'une subtile alchimie : Né de la passion des hommes , des forces de la nature , des aléas de l'histoire , nourri par la culture, un pays vit et se transforme .

Entre mondialisation et nouvelle décentralisation , il est peut être encore difficile aujourd'hui de mesurer l'évolution qui est en marche ; Mais il faudra envisager la suppression de strates de décision dans un souci de clarté et d'efficacité .

Une chose est sûre : les structures administratives et territoriales actuelles ne résisteront pas face aux attentes souvent légitimes des citoyens en matière de services comme d'équipements .

Il y a peu , perçue comme réductrice , décriée , car étant le moyen dissimulé de supprimer bon nombre de petites communes du territoire Français en les privant de leur identité, la coopération intercommunale donne aujourd'hui l'assurance d'un rééquilibrage entre les communes et ce quel que soit leur taille et leur richesse .

Espace réel de solidarité , l'intercommunalité doit garantir l'unicité de chaque commune dans la diversité d'un ensemble et la cohérence dans la différence ; Un pari sur l'avenir qui doit être gagné .

Dans ce domaine , Saint-Romain a une longueur d'avance et entend bien la conserver .

En effet, plusieurs années de collaboration notamment avec les communes du canton de Montfaucon nous permettent aujourd'hui d'en mesurer les effets : Création d'une piscine intercommunale à Dunières, de locaux sportifs à Saint-Romain , mise en place d'un relais d'assistante maternelle , organisation du ramassage scolaire ,informatisation des écoles , création de zones d'activités etc ...

Tous ces éléments concourent à rendre notre commune encore plus attractive .

Convivialité et Services constituent les fondements d'un aménagement durable du territoire et sont les atouts de notre commune .

Votre équipe municipale ne ménage pas ses efforts pour les maintenir comme pour les développer.

Jean Rostand écrivait : " les charmes vivaces d'aujourd'hui ne doivent pas faire oublier l'irremplaçable poésie du souvenir " .

A cet effet , et comme nous vous l'avions promis , nous vous proposons de parcourir les faits ayant marqué notre commune au cours du siècle qui s'achève . Un petit document à conserver précieusement .

Au nom de votre équipe municipale , permettez moi de vous souhaiter un agréable été sous le soleil de Saint-Romain .

Olivier CIGLOTTI
Maire De Saint Romain Lachalm



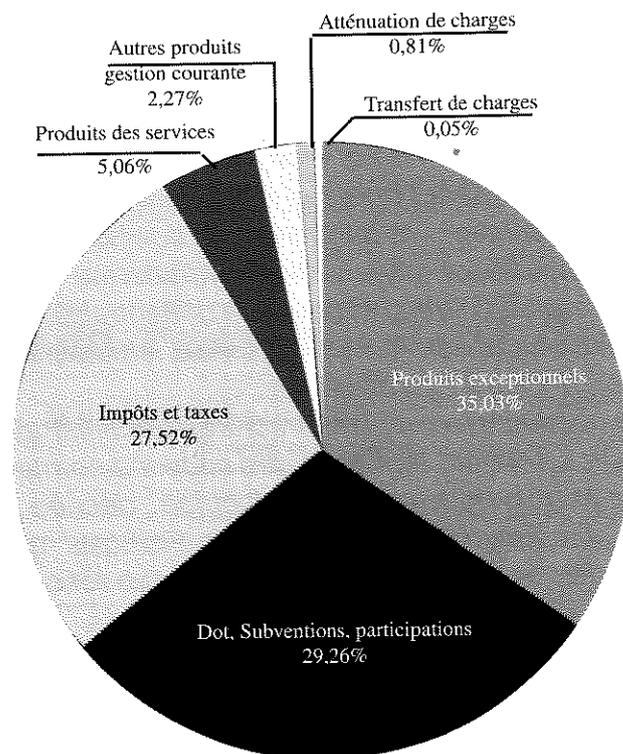
BUDGET 2000 VUE GLOBALE

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 4 308 452.00

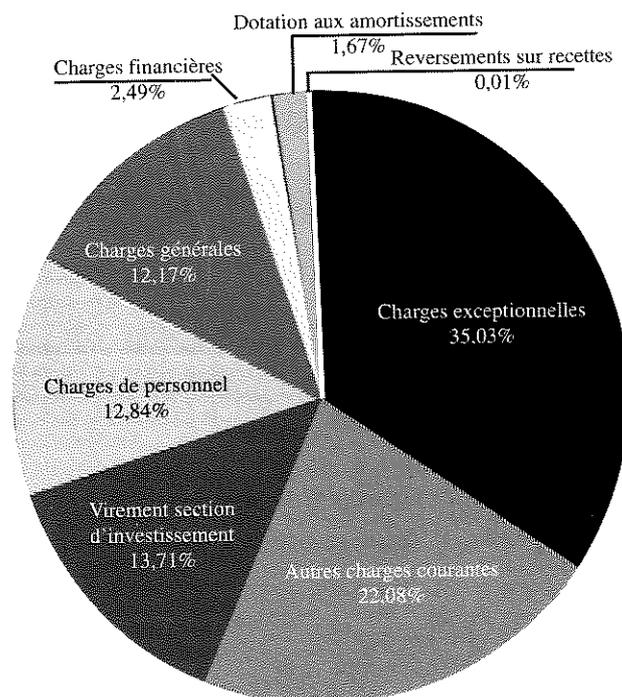
RECETTES

- Produits des services :	217 804.00
- Impôts et taxes :	1 185 807.00
- Dot., subventions, participations :	1 260 781.00
- Autres produits gestion courante :	98 000.00
- Atténuation de charges :	35 000.00
- Produits exceptionnels :	1 509 060.00
- Transferts de charges :	2 000.00



DEPENSES

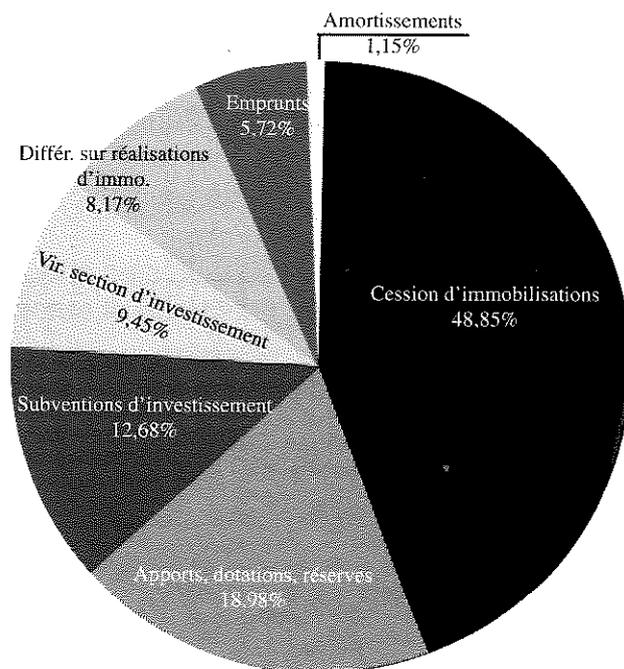
- Charges générales :	524 509.00
- Charges de personnel :	553 301.00
- Autres charges courantes :	951 372.00
- Reversement sur recettes :	95.00
- Charges financières :	107 100.00
- Charges exceptionnelles :	1 509 060.00
- Dotations aux amortissements :	72 090.00
- Virement section d'investissement :	590 925.00



SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 256 481.00

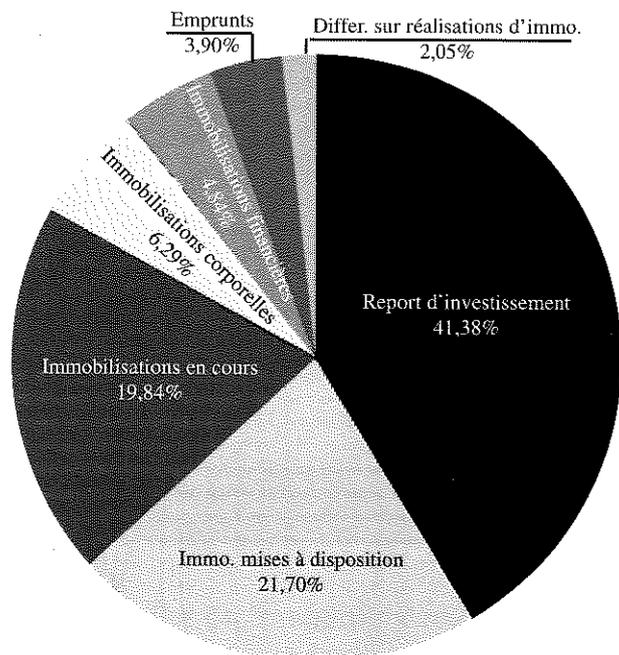
RECETTES :

- Différen. sur réalisations d'immo. :	511 085.00
- Apport, dotations, réserves :	1 187 726.00
- Cessions d'immobilisations :	2 743 465.00
- Vir. Section d'Investissement :	590 925.00
- Subventions d'Investissement :	793 144.00
- Emprunts :	358 046.00
- Amortissements :	72 090.00



DEPENSES

- Report d'investissement :	2 589 210.00
- Différen. sur réalisations d'immo. :	128 012.00
- Emprunts :	243 951.00
- Immobilisations corporelles :	393 396.00
- Immobilisations en cours :	1 241 374.00
- Immo. mises à disposition :	1 357 424.00
- Immobilisations financières :	303 114.00



BUDGETS ANNEXES

<u>C.C.A.S. :</u>	- Fonctionnement : 44 903.00	- Investissement : 19 975.00
<u>ASSAINISSEMENT :</u>	- Fonctionnement : 409 653.00	- Investissement : 539 720.00
<u>SERVICE</u>		
<u>POMPES FUNEBRES :</u>	- Fonctionnement : 7 500.00	

CONSTRUCTION DE LOCAUX À CARACTÈRE SPORTIF

Suite à une consultation en matière de maîtrise d'œuvre, la S.C.P. Bernard et Ramel a été retenue pour la réalisation de cet équipement. Un appel d'offre permettra de déterminer les différentes entreprises susceptibles d'effectuer les travaux qui débuteront à l'automne 2000. Plusieurs réunions ont d'ores et déjà permis d'avancer sur les différents aspects du projet.

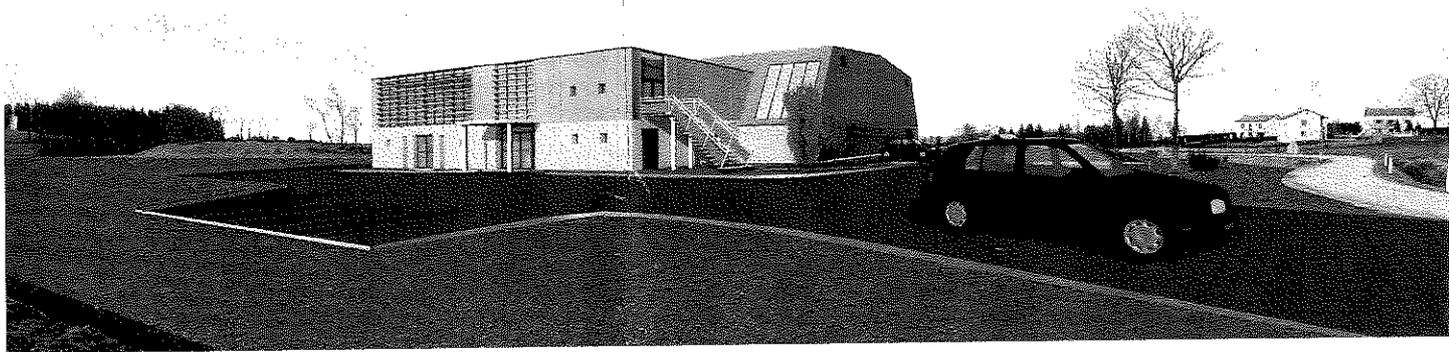
L'esthétique extérieure de cette réalisation a également fait l'objet d'une attention toute particulière.

Les parties inférieures seront traitées en enduit de couleur beige ou ocre. Les parties supérieures seront quant à elles réalisées en bois traité et autoclavé limitant ainsi l'entretien dans le temps.

Les bardages de l'aire de jeux principale seront de couleur foncée (marron ou gris).

La vue réalisée ci dessous en image de synthèse permet de visualiser l'intégration de l'équipement sur le terrain d'implantation.

Nous étudions actuellement la fonctionnalité des espaces intérieurs.



AMÉNAGEMENT DE LA RD 45 ENTRE ST-ROMAIN ET ST-PAL-DE-MONS

La route départementale n° 45 relie Saint Romain à Saint Pal de Mons à partir du Rond point.

Cet itinéraire est inscrit dans le réseau routier de développement régional. Très utilisé, il nécessite quelques aménagements : rectification de quelques virages et élargissement de chaussée permettant le croisement sans risque de véhicules lourds.

Compte tenu du classement de cet axe, le Conseil Général, aidé par la Région Auvergne à hauteur de 50 %, a inscrit un budget de 1 million de francs permettant le réaménagement pour 2000 de cette voie en partant de Saint Romain.

Ces travaux devraient être engagés dès le mois de septembre et s'étendre du rond-point au chemin de Lautat soit environ 800 m. En 2001, une somme équivalente (1 million de francs) devrait permettre d'atteindre le Pont de Veylon.

Ainsi le tronçon le plus sinueux sera traité en priorité. Il serait ensuite question de repartir de Saint Pal de Mons.

UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 8 juillet 2000, un véhicule plus performant est désormais utilisé par Monsieur Noël Desgrand pour les différentes tâches qui incombent aux services techniques.

Caractéristiques du véhicule :

Marque : Mercedes Benz PTAC : 16 t 4 x 4 Puissance : 190 cv

Équipement : - Grue de levage + benne preneuse capacité 5 t à 5.5 m
- Tribenne
- Etrave de déneigement orientable

Ce véhicule permettra notamment d'assurer le déneigement des zones d'activités et sera fort apprécié pour des manutentions importantes.

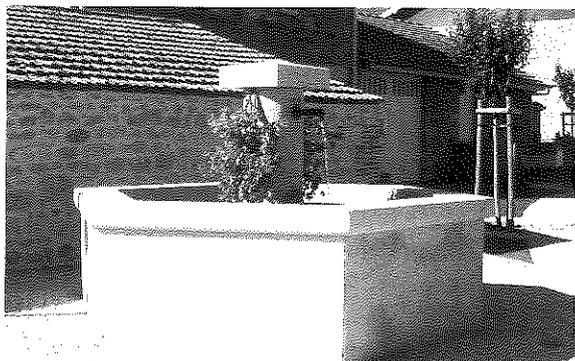
Cet équipement représente un investissement d'environ 130 000 francs H.T se décomposant comme suit :

- acquisition châssis cabine : 50 000 francs H.T
- équipement grue + benne + travaux divers (peinture) : 80 000 francs H.T



INAUGURATION DU CENTRE BOURG

Après plusieurs mois de travaux, la deuxième tranche d'aménagement du Centre Bourg a pu être officiellement inaugurée le 13 mai 2000, en présence de nombreuses personnalités et notamment Monsieur le Préfet, Jacques Barrot Président du Conseil Général, Guy Vissac Sénateur, Jean Proriol Député et Président du Syndicat d'électrification, Monsieur le Sous-Préfet



d'Yssingaux, Monsieur Jean-Pierre Marcon Président de la Communauté de Communes, ainsi que de nombreux élus venus des communes voisines, des cantons de Saint Didier, Montfaucon ou Saint Genest Malifaux. A cette occasion d'autres investissements récents ont été inaugurés "Multiple Rural et Caserne des Sapeurs-Pompiers".

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT DES VILLAGES DE LA VIALLE ET MONCHOUVET

Cette opération prévue début Septembre , permettra a ces deux villages d'être raccordés a un réseau d'assainissement collectif .

Après un appel de candidature , 8 entreprises ont proposé leurs services :

1 n'a pas été retenue pour manque de qualification , 7 sont amenées à faire une proposition financière .

Le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux s'effectuera courant Juillet .

INTERCOMMUNALITÉ

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Il s'adresse :

- Aux Assistantes Maternelles présentes et futures,
- Aux parents utilisateurs ou à la recherche d'un moyen de garde,
- Aux enfants de moins de 6 ans accueillis au domicile d'une Assistante Maternelle agréée.

Il vous conseille et vous informe :

- De vos droits,
- Des procédures administratives,
- Des démarches à suivre.

Il vous écoute :

- C'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations ouvert à tous les acteurs de la petite enfance,
- C'est un lieu de socialisation pour l'enfant, d'éveil, à travers le jeu et les activités.

Renseignements : rue des Petites Fosses – 43290 MONTFAUCON – TEL : 04 71 65 68 02

PISCINE : LES DERNIERS TRAVAUX DE FINITION

- Ouverture mi-juillet.
- 2 maîtres nageurs ont été recrutés. Il s'agit de Monsieur Pierre Lebouchard, 29 ans qui assurera les fonctions de chef de bassin et de Virginie Civier, 22 ans, recrutée en tant qu'emploi jeune.
- Pour l'entretien et le contrôle des entrées, deux personnes, à temps partiel, seront recrutées.

TARIFS :

- Scolaires :
 - Entrée scolaire de la Communauté de Communes : 10 francs (entrée + MNS + transport)
 - Entrée scolaire pour les écoles extérieures : 10 francs (entrée + MNS)

- Public :
 - Entrée enfant (de 5 à 16 ans) : 12 francs
 - Entrée adulte : 16 francs

- Abonnement (Communautaire et extra-communautaire) :
 - Abonnement 10 entrées (+ 1 gratuite) pour un enfant : 120 francs
 - Abonnement 10 entrées (+ 1 gratuite) pour un adulte : 160 francs

- Abonnement annuel (uniquement pour les résidants de la Communauté de Communes) :
 - Adulte : 400 francs
 - Enfant : 200 francs

- Associations
 - Prix à l'heure (associations communautaires) : 200 francs
 - Prix à l'heure (associations extra-communautaires) : 300 francs

IMPORTANT

Afin de maintenir une hygiène maximum, bonnet et maillot de bain (pas de short, ni de chaussures) seront obligatoires.

Dès la rentrée, de nombreuses activités vous seront proposées (cours individuel ou collectif, etc...)



INFORMATISATION DES ECOLES

L'ensemble des écoles primaires publiques et privées de la Communauté de Communes, soit 11 écoles a été équipé en matériel informatique (PC, imprimante couleur, scanner, appareil photo numérique). Les enfants et les enseignants ont pu découvrir ce matériel et débiter leur initiation avant leur départ en vacances.

Pour 31 postes et leurs périphériques, un investissement de 276 698 francs TTC a été réalisé. Une subvention de l'Etat de 152 464 francs a été affecté à la Communauté de Communes.

LE REPAS DES ANCIENS

Le samedi 24 juin, à l'invitation de la municipalité, une trentaine de nos anciens se retrouvaient au restaurant Delorme pour un bon moment de convivialité.

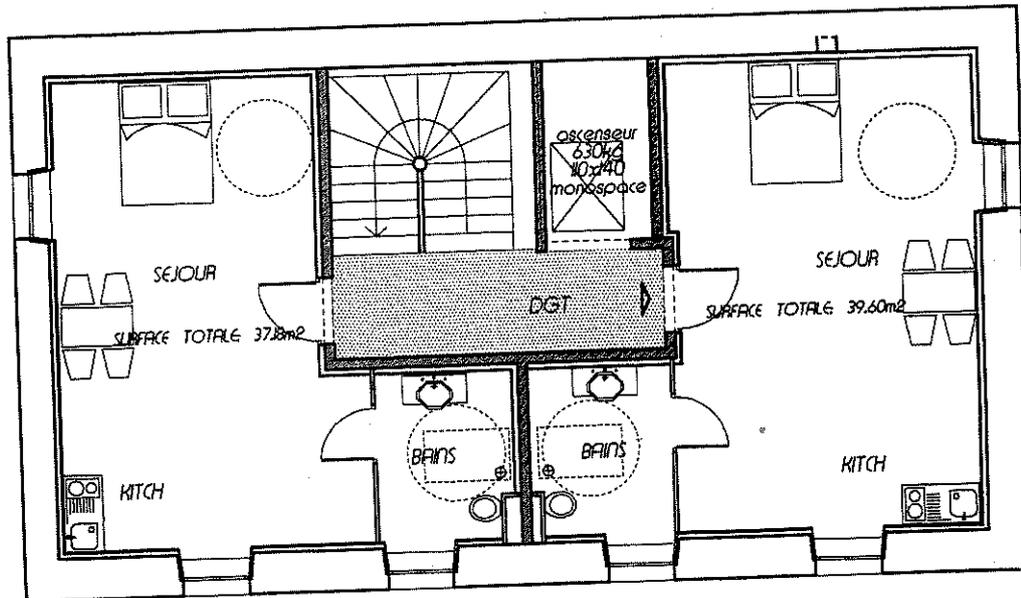
Un bon repas dégusté dans la gaieté et la bonne humeur favorisait le retour de bons souvenirs et d'anecdotes toutes plus croustillantes les unes que les autres.



CREATION DE LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES

Grace à la collaboration de l'O.P.A.C de la Haute Loire et à l'ADMR ce projet avance maintenant dans des conditions satisfaisantes ; Les plans des différents logements sont d'ores et déjà réalisés et les services pouvant être proposés sont actuellement étudiés par les différents partenaires .

A priori , ces logements devraient pouvoir être occupés à partir de l'automne 2001, après 10 mois de travaux .



AIDE À DOMICILE EN MILIEUR RURAL

Quelques mots pour vous parler de l'A.D.M.R. : Aide à Domicile en Milieu Rural. Je sais que pour la plupart d'entre vous, il s'agit du service aux personnes âgées. Je n'ai donc pas grand chose à vous apprendre, mais il peut dans certains cas s'adresser à des personnes plus jeunes, à des familles.

Une aide ménagère est une personne qui aide momentanément ou à plus long terme, des personnes âgées, malades ou handicapées. Elle aide ces personnes suivant leurs besoins : ménage courant, entretien du linge, repas, courses... souvent une aide, un conseil, une présence, une amie.

Ces personnes sont employées par l'A.D.M.R. qui est une association sans but lucratif et uniquement gérée par des bénévoles dont les forces et la motivation s'émoussent au fil des années. 25 années de joie de rendre service, d'ennuis et tracasseries de toutes sortes, d'incompréhension de la part de certains mais tout cela ne compterait pas, si 2 ou 3 bénévoles voulaient bien venir nous épauler et nous soutenir moralement.

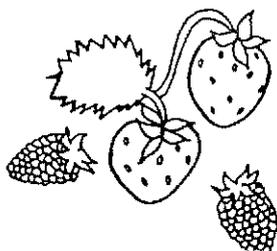
Du travail il y en a, des projets aussi.

Une personne qui accepterait de faire 2 à 3 heures de travail de bureau par mois, nous soulagerait beaucoup. Pour cela, il n'y a pas d'âge ni de compétence, de la bonne volonté, de la discrétion sont les seuls points importants. Venez nous rejoindre pour un service toujours plus efficace et chaleureux.

Un merci très appuyé à toutes les personnes qui nous ont aidées au sein de l'association et soutenues moralement. A toutes celles qui nous ont quittées, membres de l'association, aides ménagères, personnes aidées, nous avons partagé de bons et mauvais moments, mais restent parmi nous, leurs souvenirs et leur foi en l'avenir.

Le Bureau

UNE AGRICULTURE EN MOUVEMENT



Le 8 avril dernier, avait lieu le repas traditionnel de la communauté paysanne de Saint-Romain. Ce fut l'occasion pour 80 personnes (retraités, actifs et jeunes) de se retrouver pour passer une agréable soirée tout en évoquant des souvenirs pour les uns, des évolutions du métier d'agriculteur pour les autres...

La communauté agricole de Saint-Romain a subi durant ces 50 dernières années une profonde mutation. L'exode rural, la mécanisation, un certain productivisme induit par le traité de Rome (création de l'Europe Verte) ont amené une baisse très importante du nombre d'exploitations agricoles.

Après une baisse sensible des vocations à l'installation en 1999, quatre jeunes ont présenté un projet d'installation (autant que durant les dix ans passés). Ces projets reflètent les évolutions en terme de production. A côté de la production laitière qui reste néanmoins la production principale à Saint-Romain, ces nouveaux projets traduisent l'ouverture à des nouvelles démarches innovantes : production de veaux gras, de viande bovine, de fruits rouges, de poulets labels...

Des jeunes qui s'installent, c'est une chance pour toute la communauté qu'elle soit municipale ou professionnelle. En effet, c'est avec les jeunes que se tissent les valeurs de l'entraide, les nécessaires évolutions des structures locales : syndicats, CUMA, associations...

Les premières batteuses ont obligé les paysans à s'organiser en équipe de travail. A Saint-Romain, cette tradition ne s'est point estompée. En effet, les travaux de récoltes de printemps, d'abattage en forêt se pratiquent en équipe d'entraide. A noter que nous avons fêté le 30ème anniversaire de la CUMA qui compte aujourd'hui 18 membres dont une majorité de Saint-Roumi. C'est en travaillant ensemble que se tissent les meilleurs liens d'amitié mais c'est aussi l'occasion de progresser en échangeant points de vue et expériences.

Au cours de l'année 2000, deux projets intéressant l'agriculture, devraient se concrétiser. En premier lieu, la mise en place, entre l'office de tourisme, la commune et la chambre d'agriculture, du marché de Pays de Saint-Romain Lachalm. Ce devrait être un lieu privilégié d'échange et d'animation pour notre cité.

Puis, pour trouver une solution à l'interdiction pour 2002 de l'enfouissement des matières fermentescibles, nous allons en collaboration avec le SICTOM Velay-Pilat mener une expérimentation en production de compost pour l'agriculture.

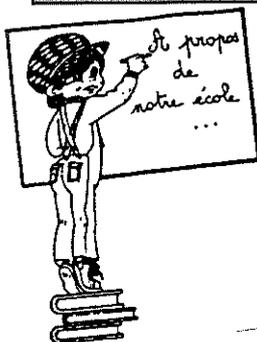
A travers les services aujourd'hui indispensables que sont par exemple le ramassage scolaire, le déneigement, les agriculteurs ont su prendre une part active à la vie communale.

Beaucoup d'autres habitants de notre localité s'investissent eux aussi à la bonne marche de la vie locale. N'est-ce pas une spécificité propre du monde rural qu'il convient de préserver précieusement ?

Michel PEYRARD
Pour le Syndicat Agricole.



ÉCOLE SAINT-JOSEPH



Saluons dans le foyer de Madame Charreyron, enseignante en maternelle, l'arrivée d'un petit garçon depuis le mois d'avril. Félicitations.

Depuis le dernier écho des sapins, plusieurs activités se sont déroulées :

Cette année, c'est sous un soleil radieux, que toute l'école a défilé à l'occasion du Carnaval. Puis petits et grands ont savouré d'excellents beignets préparés par notre boulanger.

Le 25 mars, pour fêter St Joseph, les enfants ont créé un spectacle intitulé " Revivons notre Siècle ". Tout le monde a pu écouter ou regarder d'anciens chants ou danses du siècle dernier.

Les CM1 et CM2 se sont mesurés à d'autres enfants en participant au cross de l'UGSEL à Dunières qui réunissait cette année 1 400 enfants.

Les maternelles sont allées à Saint Désirat cueillir des cerises. Ils ont découvert concrètement la nature et en particulier le cerisier.

La rencontre sportive a eu lieu à Montfaucon. Les enfants de la MS au CM2 y ont participé.

Mardi 6 juin, les 2 classes du primaire se sont rendues à la comédie de Saint-Etienne voir un spectacle intitulé " Brusselande ".

Comme toujours avant les grandes vacances, les voyages scolaires ont clôturé l'année : Peaugres pour les maternelles et Marlies où les primaires ont passé 2 jours.

L'équipe enseignante remercie les parents qui répondent présents lorsqu'un appel est lancé soit pour encadrer des groupes soit pour réaliser des demandes.

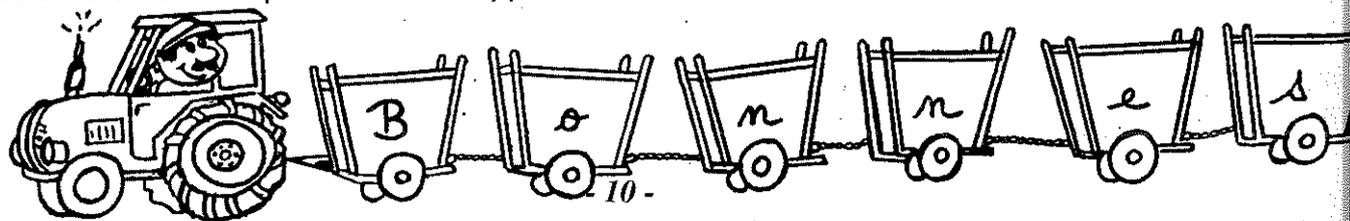
O.G.E.C. DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Une autre année scolaire s'achève et un bilan s'impose avant de songer à la suivante. Le bilan est positif quant à l'encadrement : un personnel enseignant stable et deux personnes sérieuses et disponibles qui ont permis aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Quant à l'effectif, il est en légère augmentation puisqu'une centaine d'enfants prendra le chemin de l'école en septembre 2000.

On aimerait plus d'espace pour toutes les activités proposées mais les locaux rénovés sont utilisés au mieux et chacun y trouve sa place.

Quelques aménagements ont été faits à l'extérieur : le remplacement du grillage de la cour des grands et le goudronnage de la cour des petits. Que la municipalité soit vivement remerciée pour ces travaux. Pour les " finitions " ce sont certains papas que l'on doit aussi remercier puisqu'ils acceptent à chaque appel, de donner leur temps et viennent apporter leur aide et leur savoir-faire.



L'Ecole de Saint-Romain comme les autres écoles de la Communauté de communes a bénéficié de l'installation de matériel informatique depuis mai 2000 et les plus grands ont déjà utilisé ce nouvel outil pédagogique. Avec leurs enseignantes, les enfants sont prêts à découvrir cette autre façon d'apprendre.

Quant aux manifestations organisées par l'O.G.E.C., elles ont connu des succès divers. Le loto de décembre 99 a été une réussite grâce à la participation de nombreux parents et amis. La soirée théâtrale de février a été moins suivie ce qui est dommage car c'est généralement un bon moment de détente.

Ces rencontres ainsi que la kermesse annuelle sont indispensables pour que certains achats puissent se faire (chaises pour la cantine, jeux pour les petits, BCD...)

L'Ecole de Saint-Romain souhaite qu'à la prochaine rentrée, les familles nouvellement installées viennent rejoindre l'O.G.E.C. ou l'A.P.E.L. C'est ensemble que nous pouvons faire aboutir les projets et faire réussir vos enfants.

Bonnes vacances à tous, rendez-vous le 23 juillet pour la kermesse de l'école.

La Présidente,
C. Bertrand

ECOLE DE LICHEMIALLE

*Ecole publique
intercommunale
St-Rol St-Romain*

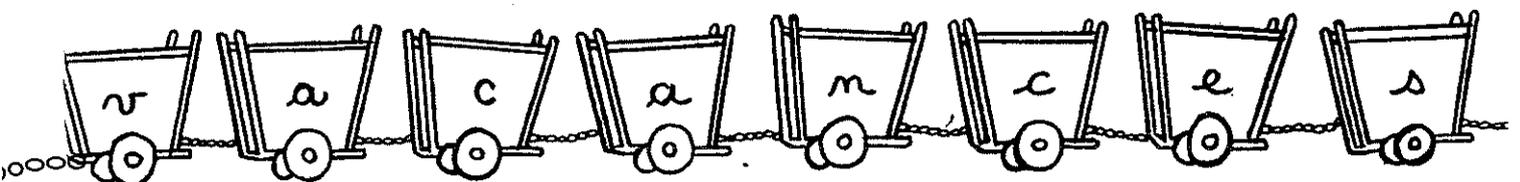
Une année scolaire s'achève... Nous avons beaucoup appris. A lire, à écrire, à compter et aussi à se parler, s'écouter, se respecter, à vivre ensemble.

Nous avons pratiqué différentes activités : du théâtre, de la danse, des sorties à vélo. Nous avons visité le parc animalier de Peaugres, une exposition de peinture, échangé des jeux de lecture avec d'autres écoles.

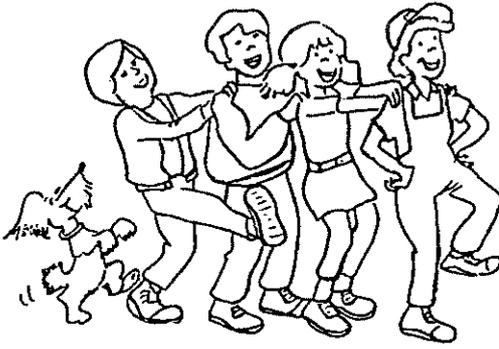
Une année scolaire s'achève et pourtant il nous reste tant à apprendre ... L'école a été rénovée et nous avons reçu de nouveaux équipements informatiques, un planning de fréquentation de la piscine à Dunières a été mis en place. Nous aimerions faire une fresque sur un mur de l'école et créer un jardin botanique...

Nous en avons des projets et des envies... une année scolaire ne suffira pas !

Les 46 enfants de Lichemialle.



CENTRE AÉRÉ



Pour cet été 2000, le Centre Aéré de Saint-Romain, toujours sous l'en-tête de l'association Familles Rurales, se réserve d'être à la hauteur.

A la hauteur, avec toutes les activités proposées, avec entre autre l'accrobranche, à la cime des arbres, les hêtres de Monsieur Perron, vers la " Villa Rose ". Nous tenons à remercier Monsieur Perron, de nous prêter son bois.

A la hauteur sur les poneys, que nous allons retrouver, suite à la demande de plusieurs enfants.

A la hauteur pour l'accueil des enfants : accueil assuré par un directeur : Jean Berger, plein d'ambitions et d'idées à faire partager.

Mis à part les sorties externes, les activités du centre vont être orientées vers la fabrication de maquettes avec personnages, la fabrication de marionnettes et théâtre de marionnettes, puis activités artistiques et d'expression.

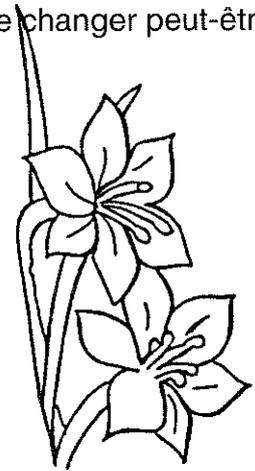
Nous espérons que tous les enfants seront satisfait, ainsi que les animateurs et membres de l'association qui donnent beaucoup pour la continuité du centre de loisirs.

Nous espérons également enchanter les parents qui devraient s'impliquer plus pour le bien être de leurs enfants : donner leur avis, assister 1 fois par an à l'assemblée générale et faire l'effort d'inscrire les enfants plus tôt, en avril, afin d'organiser au mieux le calendrier et prévoir de changer peut-être certaines activités.

Vive les vacances pour tous.

Pour tout renseignement, contactez :

- Christine Guillaumond : 04 71 61 16 87
- Jacqueline Moulin : 04 77 32 20 31
- M. Claude Thévenet : 04 71 66 24 10



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint Romain vient de se doter d'un nouveau nom " La Cour des Livres ". Elle est ouverte à tout public :



- les samedis de 10 h à 11 h
- les dimanches de 9 h 30 à 11 h

La nouvelle équipe souhaite continuer d'apporter aux lecteurs tout le plaisir du livre, selon les souhaits de Monsieur Cabane, qui a apporté à la Bibliothèque durant ces longues dernières années, tout son dévouement, sa compétence, et qui a su donner aux jeunes le plaisir de lire.

Monsieur Cabane décédé en février dernier, laissera dans notre bibliothèque son empreinte, qu'il en soit remercié.

TENNIS CLUB

Le tennis club, association de plus en plus jeune.

En effet pour la saison 2000, le club était constitué de 42 licenciés répartis de façon suivante : 13 adultes (dont 7 féminines), 16 ados (de 8 à 17 ans) et 13 enfants (de 5 à 7 ans).

Depuis septembre les plus jeunes se retrouvaient à la salle des fêtes en deux groupes d'une heure pour l'activité mini-tennis tous les mercredis matins. Accompagnés par un moniteur, ils ont pu découvrir à leur rythme cette nouvelle activité à travers des jeux d'adresse et de motricité.

L'école de tennis quant à elle, fonctionne depuis 1991 les samedis après-midi de 13 h 30 à 17 h. Répartie en trois groupes de niveau, elle bénéficie des services d'un moniteur professionnel. Pour les plus jeunes de ce groupe, ils participent aux championnats départementaux qui se déroulent en automne. Les plus confirmés rejoignent également les adultes pour le championnat départemental senior.

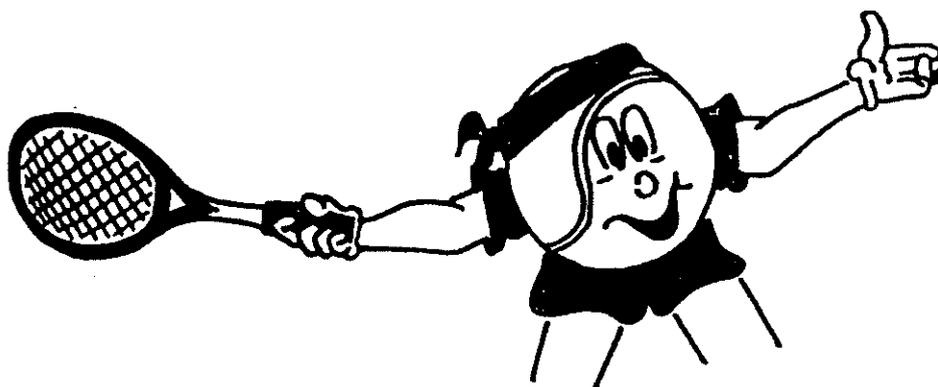
Les adultes participent au championnat départemental en mai et juin et au championnat par catégorie en automne ainsi qu'à un tournoi interne très amical.

Les cours de mini-tennis et de tennis prennent fin en Juin et recommenceront en septembre. Si des enfants souhaitent nous rejoindre dans la pratique de ce sport, vous pouvez déjà prendre contact avec les membres du bureau. Les adultes peuvent également se joindre à notre groupe, débutants ou confirmés, pour la pratique d'un tennis loisir ou compétition.

Les membres du bureau sont Yves Mounier 04 71 61 21 44, Marie Thérèse Digonnet, Christiane Durieux, Nathalie Ploton,

Rappel : Les réservations pour le court de tennis se font à la boulangerie Mallet. Des cartes de réservations de trente heures à un tarif préférentiel sont également à votre disposition.

Pour terminer, je vous rappelle notre traditionnelle randonnée pédestre et VTT sur cinq parcours le dimanche 27 août dès 7 h 30 au départ de la salle des fêtes. Cette journée sera clôturée par un repas campagnard (saucisse sarrasson) à partir de 19 h.



OFFICE DE TOURISME

Le vendredi 23 juin, Saint-Romain Lachalm voyait son 1^{er} marché de producteur de pays et la signature d'une charte dont l'objectif est de garantir aux consommateurs, que seul les producteurs (artisans ou fermiers) sont autorisés à vendre sur les marchés de producteurs de pays.

Ces marchés ont lieu tous les vendredis de 17 h à 21 h, jusqu'au 18 août, avec une animation différente chaque vendredi (musique fanfare, défilé à thème, balade en âne, ...)

Cette organisation a pu voir le jour grâce à la participation active de la chambre d'agriculture de la Haute-Loire, de la municipalité, du Comité des fêtes, des commerçants de Saint-Romain et de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Semène.

Traditionnellement chaleureux, variés et colorés, les marchés des producteurs apportent en plus, la qualité des produits en direct de la ferme ou de l'artisan, une ouverture du monde rural vers l'estivant de passage. Soyez nombreux à venir goûter les produits proposés.



COMITÉ DES FÊTES

Lors de notre assemblée générale du 22 février, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Au programme de cette année 2000, plusieurs points importants sont à l'ordre du jour :

- Etoffer notre groupe afin d'être plus libre d'organiser d'autres manifestations.
- Etre libre et présent afin d'aider la commune à se faire connaître encore plus avec entre autre notre participation aux " marchés du vendredi ".

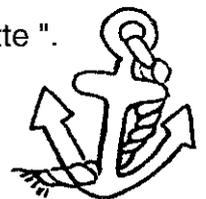
Notre bal costumé de février demanderait, de la part des participants, d'être un peu plus décoré, mais la fête étant là, tout est pour le mieux.

Avec le bal du dimanche 7 mai, nous envisageons d'utiliser la recette afin de créer une soirée cinéma jeune pour les enfants de 7 à 77 ans, comme dit la célèbre formule. Cela se fera le dimanche 19 novembre 2000.

La préparation de la vogue est en bonne voie. Nous espérons que de nombreux chars viendront grossir le corso annuel et nous vous attendons tous pour cette fête, avec son feu d'artifice, son élection de miss et mini-miss, ainsi que lors de la soupe et du concours de pétanque.

Deux dates à retenir :

- Samedi 16 septembre : Choucroute, bal musette avec l'orchestre " Tropical Musette ".
- Dimanche 19 novembre : cinéma jeunes



Amitiés à tous
Pour le Comité, son Président

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié n'est pas seulement le club des personnes âgées, tous retraités ont droit d'en faire partie et d'apporter leur savoir-faire et leur enthousiasme.

Nous nous retrouvons comme d'habitude dans une ambiance chaleureuse et quelques fois bruyante, deux fois par semaine pour jouer aux cartes, l'hiver est le temps propice à ce divertissement. Avec le printemps d'autres occupations : jardins, les travaux des champs...Cependant nombreux sont-ils à l'appel de certaines occasions : voyages, repas, concours, etc...



F.N.A.C.A.

Après le décès de notre ami Jean Chaudier, l'intérim était assuré par Régis Vacher, et c'est à l'issue de l'assemblée générale que j'ai été amené à assurer la présidence du Comité.

Après la commémoration du 19 mars suivie d'un repas dansant, nos projets pour cette année était d'organiser une sortie d'une journée. Le jeudi 8 juin en Haute Savoie avec au programme : visite du Vieux Annecy, déjeuner dans cette ville, l'après-midi, rendez-vous dans les gorges du Fier, un site spectaculaire unique en Europe. La route du retour, après une petite pause casse-croûte ne fut pas triste, avec blagues et chansons.

Le samedi 2 septembre, il est prévu la traditionnelle soupe aux choux entre adhérents et amis.

A l'occasion de la vogue de Saint-Romain, nous participerons également à la préparation de la soupe.

Le dimanche 26 novembre, à la salle des fêtes, nous organiserons un thé dansant. Nous comptons sur les amateurs de vases, tangos ...etc. Pour que cet après-midi soit un succès, l'ambiance sera assurée par un des rois de l'accordéon, le sympathique Michel Chavaron.



Comptant sur vous, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

Amicalement

René Kaczmarek

LE CALENDRIER

Concours de pétanque + soupe aux choux (pompiers)

Kermesse (école)

Concours de boules (La Boule Amicale)

Fête patronale

Soupe aux choux (Musique)

Concours de boules (La Boule Amicale)

Randonnée (Tennis)

Soupe aux choux + pétanque (AFN)

Don du sang

Choucroute (Comité des fêtes)

Bal (Comité des fêtes)

Animation (Comité des Fêtes)

Thé dansant (AFN)

Téléthon

Concours de belote (AFN)

Loto (école)

Le 15 juillet

Le 23 juillet

Le 29 juillet

Les 5, 6 et 7 août

Le 15 août

Le 26 août

Le 27 août

Le 2 septembre

Le 6 septembre

Le 16 septembre

Le 28 octobre

Le 19 novembre

Le 26 novembre

Le 02 décembre

Le 10 décembre

Le 17 décembre



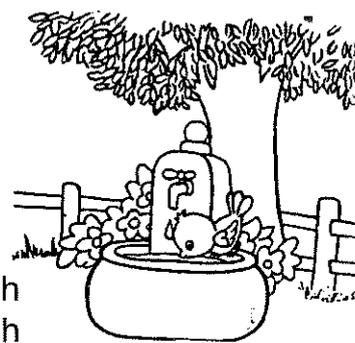
LES SERVICES MUNICIPAUX

SECRETAIRE DE MAIRIE :

Madame GUILLAUMOND Nicole
Téléphone de la Mairie : 04.71.61.00.08
Téléphone des pompiers : 18

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert :

- le lundi : de 14 h à 18 h
- le mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le samedi : de 9 h à 12 h



MAIRE :

. Monsieur Olivier CIGLOTTI Téléphone : 04.71.66.23.59
Permanence tous les samedis de 9 h à 11 h

ADJOINTS :

. Monsieur CLAPEYRON Louis Téléphone : 04.71.61.09.48
. Madame THEVENET Marie-Claude Téléphone : 04.71.66.24.10
. Monsieur PEYRE Serge Téléphone : 04.71.66.29.58
. Monsieur GUILLAUMOND Jean Téléphone : 04.71.66.25.14
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h.
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence tous les jeudis de 9 h à 10 h en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

" INFORMATIONS ET FINANCES "

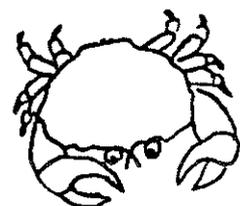
- . Monsieur CIGLOTTI Olivier
- . Monsieur GUILLAUMOND Jean
- . Madame RASCLE Rosa
- . Madame MONTERYMARD Marie-Noëlle
- . Monsieur POINAS Jean-Michel
- . Monsieur DIGONNET Henry
- . Monsieur BRUNON Jacques

" URBANISME, TRAVAUX , VOIRIE "

- . Monsieur CIGLOTTI Olivier
- . Monsieur CLAPEYRON Louis
- . Madame THEVENET Marie-Claude
- . Monsieur GUILLAUMOND Gilbert
- . Monsieur FRISON Roland
- . Monsieur EPALLE Claudius

" ASSOCIATIONS ET VIE COMMUNALE "

- . Monsieur CIGLOTTI Olivier
- . Monsieur PEYRE Serge
- . Monsieur GUICHARD Martin
- . Monsieur GUILLAUMOND Gilbert
- . Monsieur MANEVY Michel





Cabinet Louis CHALAYE
Géomètre-Expert D.P.L.G.

Etudes et réalisations de Lotissements
Voirie - Réseaux
Projets Communaux et Particuliers

9, Avenue de la Libération - 43120 MONISTROL-sur-LOIRE
Tél : 04 71 61 59 15 Fax : 04 71 66 54 86 Mobile : 06 81 94 38 51

TRACTEURS
MOTOCULTURE
MACHINES AGRICOLES
EQUIPEMENTS D'ELEVAGE
ATELIER SPECIALISE

Garage Jean-Paul SOUVIGNET

LA ROCHETTE - 43140 ST-DIDIER EN VELAY
Tél. 04 71 61 17 43 - Fax 04 71 61 06 97

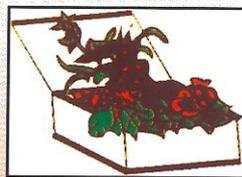
CABINET D'ASSURANCES

Serge HILAIRE - Philippe RIVOIRE



Toutes assurances :
Particuliers - Professionnelles
Risques d'entreprises
Placements Financiers

6, rue Charles Dupuy - B.P. 53 - 43600 Sainte-Sigolène
Tél : 04 71 66 62 30 - Fax 04 71 66 69 17



La Boîte à Fleurs

Ouvert 7 jours / 7

Yvette BONNET

Toutes
compositions
florales



4, rue du 19 mars
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 66 81 40



TOUS TRAVAUX ROUTIERS

LOTISSEMENTS

VILLAS

SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS

DALLAGES ET BORDURES

ASSAINISSEMENT

PAULET et Cie

Z.I. LES TAILLAS - BP 29 - 43601 SAINTE-SIGOLENE CEDEX
Tél. 04 71 66 46 46 - Fax 04 71 66 14 24



**ROUCHON
SOUCHON**



43330 PONT-SALOMON - Fax : 04 77 35 00 29
Tél. 04 77 35 00 20



Michel DRIOT
AGENT GÉNÉRAL

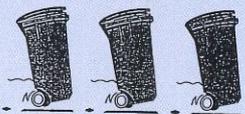
8, place Foch
43140 St-Didier-en-Velay
Tél : 04 71 61 05 58
Fax : 04 71 66 28 09

Assurance - Epargne
Placements - Retraite

AGF assurances

Collecte mécanisée
Mobilier urbain de propriété
Collecte sélective

Mise en place - Entretien
de bacs roulants pour les
ordures ménagères



Informations :
Tél. : 04 73 91 45 36
Fax : 04 73 92 39 39

LOCATION - VENTE - ENTRETIEN - SAV
LIVRAISON À DOMICILE - LAVAGE



PLASTIC OMNIUM
Systèmes Urbains
Département Environnement
AGENCE DE CLERMONT FERRAND
19, rue Newton
63100 CLERMONT-FERRAND



TRAITEMENT DE PROTECTION
des pavés, dalles, tomettes
43370 ST CHRISTOPHE SUR DOLAIZON
TEL : 04.71.03.14.33



La Croix de Lurol - 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE
Tél. 04 71 75 60 30 - Fax : 04 71 75 60 31

SOCIETE LOCATAIRE GERANTE DE M. JEAN MOULIN - S.A. au Capital de 300 000 F - R.C. 90 B 170 LE PUY - SIRET 379.625.791.00015 - CODE APE 5510
BANQUES : Société Générale : 00021170828 06 Sainte-Sigolène - C.R.C.A. Haute Loire : 12263508060 36 Monistrol-sur-Loire - C.C.P. Lyon : 5681.53
Crédit Mutuel : 00051753240 Yssingaux - Trésor Public : 01600003645 29 Monistrol-sur-Loire

